



Bulletin de liaison réservé aux adhérents de la Société Calédonienne d'Ornithologie



EDITORIAL

Sur une pirogue ayant pour Dieu Eole

Sur une eau bleue, verte, filant à contre courant

Se laisser transporter, au détour de blocs de granits détachés

Magistraux gardiens des ans

Et moi, balbuzard, surveillant la nichée

Flânant sur les têtes tel un ballet synchronisé

L'air n'a plus de secret, l'île est bien gardée...

Il reste des lieux, ici, ... proche des cieux

Où les balbuzards règnent pour le simple plaisir de nos yeux.

Le Comité de Rédaction

Responsable de Publication

Olivia SAUSSET

Comité de Rédaction

Serge SIRGOUANT
Sophie POUYOT

Participation

Sophie POUYOT
Serge SIRGOUANT
Olivia SAUSSET

Les articles publiés dans "SCO INFOS"
le sont sous l'entière responsabilité de
leurs auteurs.

Pour toute correspondance avec le
Comité de Rédaction, adresser le
courrier à :

S.C.O.

21 rue Georges Clemenceau

Comité de rédaction "S.C.O. INFOS"
BP 31 35

NOUMEA - Nouvelle-Calédonie

Tel (687) 24.14.04

"S.C.O. INFOS" est édité par nos propres moyens

Revue Bi-Mensuelle

S.C.O. INFOS

Nov. 94

N° 4

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
INFORMATIONS GENERALES	2
- activités du bureau	
- nouveaux membres	
- scoop	
- réélection du bureau	
RUBRIQUES DE L'ORNITHOLOGIE	
- Rapport de l'Assemblée générale	3
- le cagou : Rhynochetos jubatus	6
- que sais-je ?	9
- initiation au monde ornithologique	10
- bulletin d'adhésion	11
- brin de poésie	12

S.C.O. INFOS GENERALES

ACTIVITES DU BUREAU

Sortie Ilot Redika le 25 septembre : 38 participants

Belle journée - confirmation de deux couples de balbuzards sur l'îlot et une colonie de sternes.

Dimanche 9 octobre 1994 : sortie S.C.O. au Ouen-Toro sous la conduite de Messieurs Suprin, Mermoud, Sirgouant.

Assemblée Générale du mercredi 05 octobre 1994 : entrée de deux nouveaux membres du bureau Marie-France ROBELIN et Olivia SAUSSET.

La S.C.O. a participé à un tournage avec une équipe pour le compte d'Antenne 2 sur un îlot
Thème : «les Balbuzards»

NOUVEAUX MEMBRES

Rose-Marie BROQUEDIS (France)

Hervé LEROUX

Annie POUYOT (France)

André POUYOT (France)

SCOOP

Ile HART : (Ile nord des Belep) découverte du vanneau éperonné signalé pour la deuxième fois dans notre région.

REELECTION DU BUREAU

Président :	Serge SIRGOUANT
1er Vice-Président :	Alain MERMOUD
2ème Vice-Président :	Jean-Yves FABRE
Trésorière :	Ginette GEILLER
Trésorière adjointe :	Marie-France ROBELIN
Secrétaire :	Olivia SAUSSET
Secrétaire adjointe :	Sophie POUYOT
Membres :	Hubert BOCK
	Jean BROUDISSOU
	Marie SOENNE

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.C.O.

L'Assemblée générale de la SCO s'est déroulée le mercredi 5 octobre 1994, à compter de 19 h au Restaurant l'Eau Vive. Elle s'est clôturée par un cocktail permettant aux membres d'échanger des idées dans une ambiance amicale.

I Actions menées par la SCO au cours de cette année

1. Les cagous :

a) Reproduction au Parc forestier : depuis la création du Parc de reproduction, 148 incubations ont vues le jour.

Plus de 36 cagous réadaptés au Parc de la Rivière Bleue.

b) Expédition de cagous au Japon

En son temps, la SCO a donné son accord sur l'exportation de cagous de deuxième génération dans un but strictement scientifique. A l'heure actuelle, l'étude des chromosomes a donné de très bons résultats et le sexage en dehors du chant est possible. Toutefois, dans l'avenir, l'exportation sur le Japon devra être très limitée.

2. Missions ornithologiques sur les îlots du Lagon Sud

a) Inventaires

Depuis le début de l'année et jusqu'à ce jour, cinq îlots ont été recensés. Les aires de reproduction du balbuzard ont été répertoriées et, certaines incubations ont fait l'objet d'un suivi plus approfondi.

b) Opérations baguages

La SCO s'est impliquée dans une vaste campagne de baguage pour le compte de SEND DOMINION MUSEUM NEW ZEALAND. Les oiseaux ciblés par cette opération sont principalement les Procellariiformes et les Pelecaniformes. A ce jour, 200 oiseaux sont bagués et, durant la campagne 1994/1995, nous espérons retrouver des volatiles bagués en 1993/1994.

c) Relations avec les scientifiques

Avant d'effectuer le baguage, l'oiseau est capturé et diverses mensurations sont prises. Ces relevés sont consignés sur une fiche de biométrie et des doubles sont envoyés au MUSEUM de NOUVELLE ZELANDE et à M. BRETEGNOLLES du CNRS de Chizé pour analyse.

3. Système éducatif :

Au parc forestier, la S.C.O a contribué à la mise à jour des textes descriptifs accompagnant les photographies apposées sur les volières. Les plaquettes sont traduites en anglais et japonais en sus du français.

Restauration des panneaux ayant pour sujet «d'endémisme des oiseaux en Nouvelle-Calédonie». Ces panneaux sont exposés en permanence à la Maison de la Nature du Parc forestier Michel Corbasson.

Des photographies des ailes de Cagous ont été faites afin d'aider Gavin HUNT, Chercheur Néo-Zélandais, qui prépare actuellement une thèse. L'hypothèse étant la détermination du sexe du cagou par la coloration de son plumage.

Au parc forestier, Serge Sirgouant a commenté des visites pour les écoles maternelles. Tout en questionnant les enfants, il a expliqué par des petits groupes ce qui avait été réalisé. Les enfants se sont révélés très intéressés. Ce genre d'initiative serait à poursuivre et à développer.

Le Président de la Société Polynésienne d'Ornithologie (Tahiti) est venu sur le Territoire. Au cours d'une rencontre, les deux Présidents ont pu se rendre compte que les problèmes aviaires préoccupants la Polynésie étaient identiques à ceux de la Calédonie.

En ce qui concerne la perruche d'Ouvéa, la SCO est en contact avec Monsieur Robinet, vétérinaire à la Province des Iles. Un inventaire a pu être réalisé à Ouvéa après avoir palabré avec les coutumiers.

En collaboration avec la Province Sud, la SCO participe à l'étude du notou qui se déroule dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue. Il s'agit de capturer des notous afin de leur placer des émetteurs comme sur les cagous. Il est encore trop tôt pour dire si des modifications seront apportées aux textes concernant l'ouverture de la chasse aux notous.

La S.C.O, sur demande du Service de l'Environnement de la Province Nord, a effectué un recensement sur l'avifaune du lac de Koumac.

4. Sorties nature

Des sorties nature ont été organisées au cours de cette année :

Le tunnel aux hirondelles

L'îlot Signal.

L'îlot Redika : à la découverte du balbuzard et sensibilisation à la protection des espèces aviaires marines.

Ouen Toro : sortie botanique, ornithologique et sensibilisation à la lutte contre les feux.

Il est indispensable d'en faire davantage.

Manifestation : stand tenu par la SCO avec la collaboration du parc forestier à la SPANC lors de la fête des animaux.

5. Devenir de la Société.

Campagne intensive de baguage sur les îlots du Lagon et poursuite de l'inventaire des aires de balbuzards sur l'ensemble du Territoire.

Taxidermie : Dès décembre, des cours de taxidermie seront mis en place et animés par Marie SOENNE.

En priorité, les cadavres d'oiseaux seront mis en peau afin de constituer une banque de données sur la faune aviaire de notre patrimoine. Dans une deuxième phase, certains sujets seront mis en forme. Il va de soi que pour participer à ces différentes opérations de taxidermie, il faut être membre de la S.C.O.

Des inventaires aviaires sur différents points du territoire continueront à être effectués afin de rédiger un atlas ornithologique de la région néo-calédonienne.

LE CAGOU

RHYNOCHETOS JUBATUS

Par Marcel BOULET

Le cagou, *Rhynchetos jubatus*, est le seul représentant vivant de la famille des Rhynchétides.

Il fut découvert en 1852, décrit et nommé par Jules VERREAUX et O. DEZMURS (revue zoologique) en 1860, quand le premier spécimen fut exposé à PARIS lors d'une exposition coloniale (Emu Vol. 4 de 1905).

Le cagou est probablement un fossile vivant de l'ancien continent, le GODWANA. Il a survécu pendant plusieurs dizaines de millions d'années sur un fragment du continent comme beaucoup d'autres animaux et plantes qui font maintenant une richesse exceptionnelle pour la Nouvelle-Calédonie.

Se nourrissant au sol et n'ayant pas de prédateur, il a perdu la faculté de voler. Toutefois, il peut voler sur de faibles distances, 15-20 m au maximum, par exemple pour traverser un cours d'eau.

Avant l'arrivée des êtres humains, la population de cagous devait être très abondante même si cette espèce ne pond qu'un oeuf, vu sa longévité (30 ans).

Les premiers êtres humains, pour se nourrir, chassaient les proies les plus grosses et les plus faciles à capturer (Sylvornis, tortues et crocodiles terrestres) et exceptionnellement les volatiles (pigeons, cagous) dont la capture était plus difficile et la quantité de viande faible.

Des fouilles archéologiques ont montré autour des vieux foyers, des restes de Sylvornis mais jamais de cagous.

Les premiers européens débarquaient en Nouvelle-Calédonie avec des chiens, chats, cochons. Certains de ceux-ci devenaient très vite des animaux sauvages et constituaient une menace pour certaines espèces de la faune endémique comme par exemple le cagou, proie facile surtout pour les chiens. Il faut ajouter les rats qui sont très dangereux pour les poussins cagous.

Des rapports vers 1870 signalaient une population importante de cagous. Monsieur Germain, pendant son séjour en Nouvelle-Calédonie (1870 à 1890) signalait que le cagou était très abondant même dans les environs de Nouméa.

Mais déjà vers 1900 certains scientifiques comme Monsieur Layard, notaient la raréfaction du cagou. et tiraient la sonnette d'alarme.

Monsieur Warner (1948) exposait les différents facteurs qui ont encouru à la raréfaction de cet oiseau : «chasses et piégeages intensifs pour fournir les musées, messageries et collections privées, prédation par les rats, chiens, chats et cochons sauvages, destruction du biotope et de la nourriture par les cochons, les feux de brousse et les exploitations minières et forestières».

Monsieur Warner d'ajouter : «des mélanésiens étaient très friands de la chair de cagou».

Les ouvertures de routes ou de pistes pour des prospections ou des exploitations minières et forestières favorisaient une pénétration toujours plus profonde et lointaine des êtres humains ; les chiens des chasseurs capturaient vivants, mais la plupart du temps tuaient les cagous qu'ils rencontraient.

Au voisinage des tribus, les chiens plus ou moins errants et la plupart du temps affamés étaient un fléau surtout pour les cagous. Et malheureusement, ils le sont toujours. Tout récemment nous avons pu le constater au NINGUA.

De 1950 à 1975, des centaines de cagous furent capturées ou tuées. Certains ont quitté clandestinement la Nouvelle-Calédonie sur des bateaux minéraliers, d'autres étaient envoyés dans de nombreux jardins zoologiques d'Europe.

Pour sauver une espèce en voie de disparition, les textes législatifs sont nécessaires mais pas suffisants.

Ce qu'il convenait de réaliser, c'était d'abord une étude biologique conjointement à un inventaire.

L'étude fut exécutée par Monsieur Letocart dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue et l'inventaire par Monsieur Gavin HUNT.

Ensuite, il convenait d'étudier les causes mettant en péril cette espèce, et d'y apporter un remède, puis d'augmenter numériquement la population en dominant les problèmes par un programme de reproduction en captivité, les jeunes étant relâchés dans un périmètre protégé avant d'être définitivement remis dans le milieu naturel.

La délibération modifiée n° 387 du 26 avril 1972 mettait un frein à un certain commerce du cagou : le cagou est mis sur la liste C : « espèces particulièrement menacées et dont la chasse, la capture et la détention sont formellement interdites sauf dispositions exceptionnelles particulières prises notamment dans des buts scientifiques ». A cet effet, un baguage était réalisé pour éviter toute fraude.

De plus, la signature par la FRANCE de la convention de WASHINGTON et l'inscription du cagou en annexe I ont permis d'arrêter ce commerce et de réglementer les exportations qui sont maintenant à titre exceptionnel et toujours dans un but scientifique (reproduction et étude).

L'inventaire réalisé par Monsieur Gavin HUNT a permis de constater la population de cagous est très faible surtout en Province Nord. Pour sauver cette espèce, le Territoire de la Nouvelle-Calédonie puis depuis 1990 la Province Sud ont effectué dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue une lutte systématique contre les prédateurs du cagou et plus spécialement contre les chiens errants ou non. Ainsi en moins de 10 ans la population de cagous de ce parc a triplé (de 60 elle est passée à plus de 200 individus).

Ce résultat est très encourageant, mais de nombreuses zones sont maintenant saturées en cagous. De nombreux jeunes cagous quittent le territoire des parents, puis reviennent n'ayant pas trouvé à proximité une zone libre pour s'y installer.

Conjointement à cette lutte, un élevage est réalisé au Parc Forestier Michel CORBASSON, et une partie des produits est relâchée dans une zone protégée, actuellement dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue, après un passage de 2 à 3 mois dans un enclos de réadaptation.

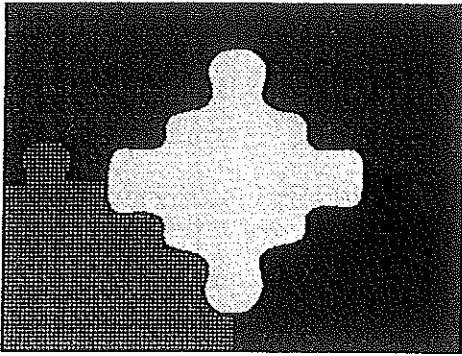
Ce passage permet de constater si le cagou issu d'élevage est apte à la vie sauvage, c'est-à-dire s'il est capable de se nourrir dans la nature et pour qu'il s'imprègne du biotope naturel.

Au total, 35 cagous issus d'élevage ont transité par le parc de réadaptation pour être par la suite relâchés dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue.

Les travaux entrepris dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue pour la sauvegarde du cagou sont donc très encourageants, mais la majorité des territoires jadis libres, sont maintenant occupés par des couples de cagous et d'ici quelques années, le parc sera saturé de cagous.

De plus, en certaines périodes de l'année, le parc de réadaptation est insuffisant pour accueillir tous les jeunes nés au Parc Forestier.

Dès à présent, il conviendrait d'étudier le classement d'une nouvelle zone protégée similaire au Parc de la Rivière Bleue où des cagous d'élevage pourraient être lâchés en toute sécurité.



QUE SAIS-JE ?

Comment les oisillons réclament-ils à manger ?

1er constat : les oisillons de nombreuses espèces ont le gosier d'une couleur vive, sur laquelle se détachent des marques claires ou foncées. La vue de ces dessins incite les oiseaux adultes à nourrir les petits

2e constat : une grande partie des oisillons émettent des cris stimulant ainsi le nourrissage.

3e constat : en règle générale, les parents ne partagent pas la nourriture ; ils donnent à manger à l'oisillon qui est le plus proche et se manifestant le plus bruyamment.

Une fois l'oisillon rassasié, il se tait et un autre est alors nourri.

4e constat : Généralement les parents nourrissent les oisillons qui reçoivent la quantité de nourriture. La répartition peut devenir inégale si les aliments se raréfient.

5e constat : En cas d'éclosion échelonnée, les premiers nés, les plus grands et plus forts accaparent le plus de nourriture, les autres peuvent mourir d'inanition.

Chez les rapaces diurnes (de jour), en temps de famine, le plus faible des oisillons peut être dévoré par ses parents ou un de ses frères...

PS : il est difficile d'être oisillon et de petite nature...

INITIATION AU MONDE ORNITHOLOGIQUE

Narines : orifices externes des voies respiratoires s'ouvrant sur la mandibule supérieure du bec, généralement à la base, une de chaque côté. Leur forme et leur situation sont caractéristiques (ex : narines tubulaires des Puffins et des Pétrels).

Passage : désigne un mouvement migratoire lorsque des oiseaux traversent une région, un pays où ils ne nichent pas.

ex : les pétrels sont de passage à certaine période sur certains îlots.

Plumée : reliefs du repas d'un rapace ayant mangé un oiseau ; les plumes sont éparpillées dans un faible rayon avec parfois le tube digestif et les membres de la proie.

ex : l'épervier

Vol battu : synonyme de vol ramé propre à tous les oiseaux de petite taille. Il exige une importante dépense d'énergie musculaire

ex : la fauvette à un vol battu

EN VENTE A L'ASSOCIATION

- Posters Oiseaux en Nouvelle-Calédonie 1 000 F
700 F (pour les ets scolaires)

- Pin's : notou
cardinal
perruche d'Ouvéa 500 F / Pièce
sourd
tourou

- Magnifiques Tee Shirts sur le cagou

tailles 32 à 36 600 F
tailles 40 à 46 800 F

...✂.....

SOCIETE CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

21 rue Georges Clemenceau BP 3 135
N° compte bancaire : BNP 139 227 107
Nouméa Nouvelle-Calédonie

DEMANDE D'ADHESION

N° Logo :

Nom * : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : / / à _____

Profession : _____

Adresse  : _____

Téléphone  (professionnel) : (privé) :

déclare vouloir adhérer à la S.C.O. et admis, me conformer aux statuts et règlements intérieurs de la Société et de payer régulièrement les cotisations.

Adhésion simple : 3 000 F CFP ☐ **

Adhésion couple : 4 500 F CFP ☐

Fait à Nouméa, le _____

Signature

* Ecrire en caractères en majuscules

** Cocher la case correspondante

*«Une colombe et moi longtemps, nous nous aimâmes
Maintenant, je sais l'art d'apprivoiser les âmes».*

Victor HUGO